

Image not found or type unknown



Changer le mode de garde suite à une mutation

Par **labadie**, le **16/08/2009** à **21:52**

Bonjour, rnCela fait 6 ans que je suis séparée avec le père de mon fils ou en comme en accord nous avons établie une garde alternée. dans quelques mois, mon compagnon est muté vers un autre département et je compte le suivre en amenant mon fils de 7ans. Son père est en total désaccord et me menace de demander la garde et de l'avoir qu 1 week-end sur 2. En partant de la région, croyais-vous que j'aurais des chances d'avoir la garde de mon fils?Merci.